



FEUILLE DE ROUTE

pour l'exécution durable des mesures prioritaires contre la prolifération illicite des armes à feu et des munitions dans les **Caraïbes** à l'horizon 2030

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Le groupe de travail technique sur la lutte contre le trafic illicite des armes légères et de petit calibre dans les Caraïbes de l'Initiative pour la sécurité dans le bassin des Caraïbes (CBSI), composé de représentants des États de la Communauté caribéenne (CARICOM), de la République dominicaine et des États-Unis, s'est réuni en janvier 2019 à Port-d'Espagne.
- Le groupe de travail technique a formulé 30 recommandations dans le cadre des mesures prioritaires pour lutter contre le trafic illicite d'armes à feu dans les Caraïbes (actions prioritaires). Les dirigeants de la CARICOM ont adopté ces recommandations lors de la 19^{ème} réunion spéciale de la Conférence des chefs de gouvernement sur les questions liées aux armes à feu, qui s'est tenue en mai 2019 à Port-d'Espagne.
- La feuille de route renforce l'engagement politique pris par les États des Caraïbes ainsi que les 30 mesures prioritaires dans le but de prévenir et de combattre la prolifération des armes à feu illicites dans les Caraïbes.

La feuille de route a été développée par le Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC), avec le soutien institutionnel et la collaboration de l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité (IMPACS) de la CARICOM, sous les auspices de la République fédérale d'Allemagne et en coordination avec les États-Unis d'Amérique et le Canada.

Le Centre régional pour l'Europe du Sud-Est d'échange d'informations pour la réduction des armes légères (SEESAC) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui a entrepris une initiative similaire dans les Balkans occidentaux, conjointement avec six États de cette région, a offert son soutien pour faire avancer l'initiative de la feuille de route des Caraïbes par le biais d'échanges d'informations et de bonnes pratiques.

VISION DE LA FEUILLE DE ROUTE

La vision de la feuille de route est celle d'une région des Caraïbes plus sûre. Cet objectif sera atteint en adoptant des solutions durables pour prévenir et combattre la prolifération des armes à feu et des munitions illicites, conformément aux normes internationales et au contexte des Caraïbes.

CONTEXTE DES ARMES À FEU DANS LES CARAÏBES

La violence armée est plus importante dans les Caraïbes que dans d'autres régions du monde. En effet,



la population des Caraïbes représente moins de 1 % de la population mondiale, mais les Caraïbes enregistrent 23 % de tous les homicides commis dans le monde ;



les Caraïbes ont un taux moyen d'homicide de 15,1 pour 100 000 personnes, soit trois fois la moyenne mondiale ;



l'utilisation d'armes à feu dans les Caraïbes a été documentée dans 70 % des cas d'homicides, contre 30 % au niveau mondial ;



plus de 23 000 armes à feu illicites ont été saisies dans la région (entre 2010 et mars 2020) ; et



la région a enregistré environ 20 000 cas d'homicides et de fusillades par arme à feu (entre 2010 et mars 2020) ;



plus de 360 000 cartouches de munitions illicites ont été retirées des rues (entre 2010 et mars 2020).

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE D'ARMES À FEU ET DE MUNITIONS DANS LES CARAÏBES

- Les États des Caraïbes continuent à s'engager et à participer aux réponses internationales et régionales contre la prolifération d'armes à feu illicites. Cela se manifeste par leur soutien au Programme d'action des Nations Unies de 2001, à l'Instrument international de traçage (ITI), au Traité sur le commerce des armes (TCA), à la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA), et au Protocole sur les armes à feu. L'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la CARICOM a également mené des initiatives de coordination régionale en élaborant une stratégie régionale sur la criminalité et la sécurité et une déclaration régionale sur les armes légères et de petit calibre, en plus de mettre en œuvre d'importantes initiatives de renforcement des capacités en matière de contrôle des armes à feu dans les États membres.
- Les États des Caraïbes ont renforcé leur capacité dans le but de mettre en œuvre les instruments pertinents relatifs aux armes à feu. Ils ont reçu le soutien de l'UNLIREC pour notamment, détruire les armes à feu et les munitions, former des responsables du secteur de la sécurité en matière de balistique opérationnelle, créer un centre régional de gestion des armureries, organiser des formations à la gestion des preuves relatives aux armes à feu et aux munitions, lutter contre le trafic illicite et renforcer les capacités du secteur de la sécurité privée.
 - Destruction de plus de 62 000 armes à feu
 - Destruction de plus de 62 tonnes d'explosifs et de munitions
 - Formation de plus de 400 examinateurs d'armes à feu et responsables du secteur de la sécurité



FEUILLE DE ROUTE DES CARAÏBES

La feuille de route des Caraïbes comprend quatre objectifs. Chaque objectif est assorti d'une ou de plusieurs cibles, d'un calendrier de mise en œuvre, d'une ligne de base, et d'une section sur l'assistance et la coopération internationales.

OBJECTIF 1 renforcer les cadres réglementaires régissant les armes à feu et les munitions

OBJECTIF 2 réduire le flux d'armes à feu et de munitions illicites vers la région, réduire le flux illicite d'armes à feu et de munitions vers la région, en son sein et au-delà de celle-ci

OBJECTIF 3 doper les capacités des forces de l'ordre à lutter contre le trafic illicite d'armes à feu et de munitions ainsi que contre leur détention illicite et leur utilisation abusive

OBJECTIF 4 réduire systématiquement le risque de détournement d'armes à feu et de munitions des arsenaux gouvernementaux et non gouvernementaux

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2030 (ODD 16.4)



Dans la cible 4 de l'objectif de développement durable 16 (ODD 16.4), tous les États membres de l'ONU sont invités à réduire nettement le trafic illicite d'armes et à lutter contre toutes les formes de criminalité organisée d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, les États des Caraïbes devront mener des actions concertées afin de garantir la collecte de données accessibles, actualisées et fiables, et élaborer une méthodologie d'analyse des armes à feu et des munitions aux niveaux communautaire, national et régional.

PROCHAINE ÉTAPE

Une série d'activités a été planifiée par l'UNLIREC tout au long des années 2020 et 2021. La pierre angulaire de ces activités sera l'élaboration de plans d'action nationaux pour chaque État. Ces plans d'action nationaux définiront les priorités nationales des États, les plans et les calendriers spécifiques pour l'exécution de la feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu.

CYCLE DE SUIVI (ANNUEL) ET D'ÉVALUATION (BIENNAL)

Un mécanisme de suivi et d'évaluation sera mis en place pour permettre à tous les États des Caraïbes participant aux activités de partager leurs progrès dans la mise en œuvre de la feuille de route ou des plans d'action nationaux, y compris les enseignements tirés, les plans d'action et les appels à l'aide internationale. Ce mécanisme consistera en des réunions annuelles et biennales à l'échelle des Caraïbes.

PARTIES PRENANTES



Les principales parties prenantes dans l'élaboration et l'articulation de la feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu comprennent l'UNLIREC, les États des Caraïbes participant à l'élaboration de la feuille de route, les États donateurs et les partenaires internationaux.

L'UNLIREC salue la participation active de tous les partenaires et donateurs internationaux qui permettra de consolider durablement l'impact de la feuille de route dans les Caraïbes.

LES ÉTATS PARTICIPANTS



LES ÉTATS DONATEURS



LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX



OCTOBRE 2020

Centre Régional des Nations Unies pour la Paix, le Désarmement et le Développement en Amérique Latine et dans les Caraïbes

www.unlirc.org

